

RADIO-ORIENT, Beyrouth

S.A., 6 déc. 1922.

CONSTITUTION Radio-Orient (*La Journée industrielle*, 7 décembre 1922)

Sous cette dénomination, une société vient d'être créée, au capital de 8 millions de francs, divisés en 16.000 actions de 500 fr. chacune, dont 4.000 actions A, souscrites par la Compagnie générale de télégraphie sans fil, fondatrice, et 12.000 actions B.

Cette société a pour objet, notamment, la reprise et l'exécution du contrat intervenu, le 1^{er} décembre 1921, entre la société fondatrice et le haut-commissaire de la République française en Syrie et au Liban, ayant agi au nom des États de la Syrie et du Liban en tant que représentant de la puissance occupante et mandataire. Ledit contrat est relatif à la construction, l'entretien et l'exploitation en Syrie et au Liban, par la Compagnie générale de télégraphie sans fil, des installations radioélectriques destinées à permettre l'échange de communications avec toutes stations exploitées, soit par des sociétés privées, soit par des administrations diktat, et, éventuellement, la construction et l'exploitation de toutes extensions auxdites installations radioélectriques.

Le conseil d'administration est composé comme suit : président, M. Henri Bousquet, président de la Compagnie générale de télégraphie sans fil ; vice-président, M. Émile Girardeau, administrateur délégué de la même compagnie ; administrateurs : MM. André Atthalin, directeur de la Banque de Paris, administrateur-délégué de la Compagnie générale des colonies ; Maurice Bérard, administrateur-délégué de la Banque de Syrie ; Jean de Gunsbourg ; Henri Maréchal ¹, administrateur de la Banque nationale de crédit ; Nicolas Piétri ², administrateur de la Compagnie générale de télégraphie sans fil ; comte Frédéric Pillet-Will, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas ; Louis Wibratte ³, directeur de la Banque de Paris.

La seconde assemblée constitutive, qui s'est tenue, hier, au siège social, 79, boulevard Haussmann, à Paris, a entendu et approuvé le rapport de M. E. Fameau, commissaire aux apports, aux termes duquel la Compagnie générale de télégraphie sans fil, fondatrice, fait apport à la nouvelle société (suivant autorisation du haut-commissaire de la République française en Syrie et au Liban, en date du 9 août dernier) de tous ses droits au contrat du 1^{er} décembre 1921, dont il est question ci dessus.

En rémunération de son apport, la Compagnie générale de télégraphie sans fil se voit attribuer 25 % du solde des bénéfices nets de la société Radio-Orient qui seront disponibles après dotation du fonds de réserve, distribution d'un dividende aux actions B et subsidiairement aux actions A, prélèvement des tantièmes du conseil. Pour

¹ Henri Marie-Philippe Maréchal (1859-1933) : X-Ponts. Administrateur de sociétés. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

² Nicolas Piétri (1863-1964) : il fait carrière dans les télécommunications et participe parallèlement, entre 1919 et 1927, aux affaires françaises de la Vickers. En outre administrateur de diverses sociétés parmi lesquelles la Banque commerciale du Maroc dont il devient président en 1932. Voir [encadré](#).

³ Louis Wibratte (1877-1954) : X-Ponts. Directeur (nov. 1920), administrateur (janv. 1939), vice-président (jan. 1941) et président (1944-1949) de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Son représentant dans de nombreuses sociétés. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

représenter ce droit à une portion des bénéfices sociaux, la société apporteuse pourra demander la création de tel nombre de titres de parts de fondateur qu'elle jugera utile.

Radio-Orient
in L'EXPANSIONNISME INDUSTRIEL ET FINANCIER
EN SYRIE
par Roger Mennevée
(*Les Documents politiques*, janvier 1924)

Société créée en 1922 sous les auspices de la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB], de la Banque Gunzburg et de la Compagnie générale de télégraphie sans fil [CSF], avec pour objet l'exploitation et l'entretien des installations radio-électriques en Syrie et dans le Liban.

Capital : 8 millions en 16.000 actions de 500 francs dont 4.000 dites actions A sont les actions de direction, resteront entre les mains des fondateurs et les 12.000 autres actions dites B sont des actions ordinaires.

Le conseil d'administration comprend :

MM. Henri Bousquet, de la Banque Gunzburg et de la Compagnie générale de T. S. F.

Émile Girardeau, administrateur délégué de la Compagnie Générale de T. S. F.

André Atthalin, le comte Frédéric Pillet-Will, Louis Wibratte, tous trois de la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB].

Maurice Bérard, administrateur de la Banque de Syrie.

Jean de Gunzburg, de la banque du même nom.

Henri Maréchal, administrateur de la Banque nationale de crédit [BNC].

Nicolas Piétri, de la Compagnie générale de T. S. F.

Annuaire industriel, 1925 :

« RADIO-ORIENT », 79, bd Haussmann, Paris, 9^e. Soc. an. au cap. de 8.000.000 de fr. Conseil d'adm. : Prés. : M. Henri Bousquet ; Vice-prés. : M. Émile Girardeau. Adm. : MM. André Atthalin ; Maurice Bérard ; Jean de Gunzburg ; Henri Maréchal [X-Pts, pdt Cie gén. voitures (CGV)...] ; Nicolas Piétri ; comte Frédéric Pillet-Will et Louis Wibratte.

Construction, exploitation de postes radiotélégraphiques en Orient. (18-48491).

Annuaire Desfossés 1927, p. 598 :

Conseil d'adm. : 7 à 12 membres. Non cités.

Radio Orient
(*Le Journal des finances*, 30 novembre 1928)

Cette affaire a été créée en 1922 par la Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil pour exploiter en Syrie et au Liban la concession accordée à cette dernière par le Haut Commissariat français et relative à la création de postes radioélectriques dans ces deux pays. En rémunération de son apport, la Compagnie Générale de T. S. F. s'est vu attribuer le droit à 25 % du solde des bénéfices nets et des bénéfices de liquidation. Pour représenter ce droit elle peut créer tel nombre de parts de fondateur, sans valeur

nominale, qu'il lui semblera bon. Le capital d'origine était de 8 millions, représenté par 16.000 actions de 500 francs, dont 4.000 actions A à voie plural, souscrites par la Compagnie Générale de T. S. F., et 12.000 actions B.

Dans la répartition des bénéfices, ces dernières ont un droit préférentiel à un premier dividende de 7 %, les actions A ayant droit, en second rang, à ce même dividende. Sur le surplus, il est attribué 10 % au Conseil et sur le solde, après prélèvement facultatif en faveur des réserves, 25 % aux parts et 75 % aux actions.

La Société s'est assurée auprès des Tramways de Beyrouth de la fourniture de l'énergie électrique nécessaire au fonctionnement de son poste dans cette ville. Ce dernier est en liaison avec Paris, Rome, Vienne, Varsovie et Téhéran. La gestion financière de l'entreprise paraît sérieuse. L'un des premiers soins du conseil a été de se préoccuper de l'amortissement du capital social, car lorsque la concession expirera, en 1997, la Société ne recevra aucune indemnité. Il est autorisé pour cela à procéder au rachat, en Bourse, au-dessous du pair, d'un certain nombre d'actions B. Mais il a dû faire annuler dans ce but une disposition statutaire qui prévoyait qu'au cas d'une modification du capital social, le rapport existant à l'origine entre le nombre des actions A et celui des actions B devait rester constant. Il a pu, de la sorte, en 1927, ramener le capital de 8 millions à 7.550.000 francs par rachat de 900 actions. Mais si la certitude de récupérer intégralement les capitaux investis dans une affaire, est pour, le capitaliste, une considération rassurante, surtout à l'heure actuelle, elle peut toutefois, paraître insuffisante à qui recherche pour ses capitaux un placement rémunérateur. Jusqu'à présent l'exploitation a distribué régulièrement des dividendes : 20 fr. pour chacun des exercices 1924 et 1925, 37 fr. en 1926, 35 fr. en 1927, les bénéfices ayant atteint successivement pour la même période 565.000 fr., 700.000 fr. et 1.100.000 francs, pour rétrograder en 1927 à 853.000 fr.

Les actionnaires n'ont donc pas lieu d'être particulièrement mécontents. Mais il semble que le conseil aurait pu se montrer plus large dans ses attributions aux réserves et aux amortissements : en effet, au bilan établi le 31 décembre 1927, on trouve 8.400.000 d'immobilisations, alors que les réserves atteignent seulement 1.450.000 fr. C'est là, évidemment, un défaut de jeunesse auquel il sera remédié progressivement, mais il ne faut pas oublier qu'en matière de radiotélégraphie, il faut envisager des améliorations constantes et que le matériel, d'un prix de revient élevé, doit être parfois entièrement transformé, au gré des perfectionnements toujours possibles dans un domaine aussi incomplètement connu. Il paraît donc prudent pour une entreprise de ce genre de constituer des réserves importantes et le plus rapidement possible. Il est infiniment probable que la diminution des bénéfices pour 1927 n'a pas eu pour seule cause la revalorisation du franc, ainsi que le conseil l'a prétendu. Les modifications consécutives aux progrès réalisés en 1926-27 en matière d'ondes courtes et dirigées y sont, peut-être pour quelque chose.

Par ailleurs, la trésorerie est à l'aise, avec, en face de 388.000 fr. d'exigibilités, 1.500.000 fr. d'actif disponible ou réalisable. L'exercice en cours devrait bénéficier à la fois de la stabilisation du franc et de l'amélioration des installations. Il semble donc que l'on puisse accorder à l'affaire de réelles perspectives d'avenir, justifiées par ailleurs, par le puissant patronage de la Compagnie Générale de T. S. F. Toutefois, il ne faut pas oublier que la concurrence sévère qui existe entre les compagnies de câbles et les sociétés radioélectriques réduit la marge bénéficiaire de ces dernières. C'est pourquoi le dividende de Radio-Orient pourrait manquer, au moins pendant un certain temps, de l'élasticité désirable.

Annuaire Desfossés 1929, p. 637 :

Conseil d'adm. : H. Bousquet, E. Girardeau, M. Bérard, J. de Gunzburg, M. Hanemoglu, A. Laurent-Atthalin, H. Maréchal, N. Piétri, F. Pillet-Will, L. Wibratte.

Annuaire Desfossés 1931, p. 643 :
Conseil d'adm. : *idem* [corr. sur « Hanemoglan »].

Radio-Orient
(*La Journée industrielle*, 6 juin 1931)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1930 faisant apparaître un solde bénéficiaire net de 668.650 fr. 91, auquel s'ajoute de report antérieur de 343.142 fr. 13.

Le dividende a été fixé à 36 fr. par action A et B, payable sous déduction des impôts à partir du 1er juillet prochain.

Une somme de 439.188 fr. 67 a été reportée à nouveau.

M. Henri Maréchal, administrateur sortant, a été réélu.

Radio-Orient
(*La Correspondance d'Orient*, septembre 1931)

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 5 juin 1931.

Le compte de Profits et pertes de l'exercice 1929 fait apparaître un solde créditeur de 6.686 fr. 50 contre 952.403 francs pour l'exercice précédent.

Les résultats ont été influencés par la réduction du trafic due à la crise économique générale qui affecte de façon sensible les échanges télégraphiques internationaux.

Un dividende brut de 35 francs par action est payable depuis le 1^{er} juillet 1931 contre remise du coupon numéro 7, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris.

Radio Orient
(*La Correspondance d'Orient*, septembre 1932)

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 2 juin 1932.

Le compte de profits et pertes de l'exercice 1931 fait apparaître un solde créditeur de fr. 643.349, contre fr. 668.650 pour l'exercice précédent.

Au cours de cet exercice, deux nouvelles liaisons ont été opérées, l'une avec Bucarest, l'autre avec Berlin. Un dividende brut de fr. 35 par action est payable depuis le 1^{er} juillet 1932, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à Paris, et à la Banque de Syrie et du Grand-Liban.

Radio-Orient
(*La Correspondance d'Orient*, novembre 1932)

Les bénéfices de l'exercice 1929 ont été de 952.403 francs. Le dividende par action a été de 45 francs et la part de fondateur a reçu 3 fr. 14.

L'exercice 1930 a accusé un bénéfice net de 668.650 francs. Il a été distribué un dividende brut de 35 francs par action.

En 1931, cette société a réalisé un bénéfice d'exploitation de 1.509.000.159 francs, contre 1.260.638 francs en 1930 et le bénéfice net est de 643.349 francs. Le dividende a été de 35 francs, égal au précédent.

Annuaire Desfossés 1933, p. 708-709 :

Conseil d'adm. : H. Bousquet, pdt ; E. Girardeau, v.-pdt ; M. Bérard, J. de Gunzburg, M. Hanemoglou, A. Laurent-Atthalin, H. Maréchal, N. Piétri, F. Pillet-Will, L. Wibratte.

RADIO-ORIENT
(*Le Temps*, 2 juin 1933)

Les comptes de 1932 ont été approuvés par l'assemblée du 1^{er} juin qui a voté le dividende prévu de 35 francs par action A et B.

L'assemblée extraordinaire a voté la réduction du capital de 7.300.000 francs à 7 millions par annulation de 600 actions rachetées en Bourse.

RADIO-ORIENT
(*Le Journal des débats*, 16 mai 1936)

Les comptes de l'exercice 1935 font apparaître un bénéfice net de 723.210 fr. contre 642.188 fr. pour l'exercice précédent. Le bénéfice disponible est de 1.487.793 fr. contre 1.282.257 fr.

Le conseil proposera à l'assemblée ordinaire du 29 mai de porter le dividende à 40 fr. par action contre 35 fr. et de distribuer 1 fr. 463 aux parts.

Les parts n'avaient bénéficié d'aucune répartition en 1934.

Il serait reporté 868.518 fr. contre 764.583 francs.

Annuaire Desfossés 1937, p. 745 :

Conseil d'adm. : H. Bousquet, pdt ; E. Girardeau, v.-pdt ; M. Bérard, baron J. de Gunzburg, A. Julien-Laferrière, R. Legrand, N. Piétri, comte F. Pillet-Will, L. Wibratte.

Commissaires des comptes : M. Henrion, A. Couly.

Annuaire industriel, 1938 :

RADIO-ORIENT. Siège social : 79, bd Haussmann, Paris, 8^e. T. Cent. 69-45 et 69-46. Ad. t. Radiori-Paris. Soc. an. cap. 7.550.000 fr. — Cons. d'adm. : Prés. : M. H. Bousquet [CSF] ; Vice-Prés. : M. E. Girardeau [CSF] ; Adm : MM. A. Atthalin [BPPB], M. Bérard, J[ean] de Gunzburg, M. Hanemoglou, H. Maréchal, Comte F. Pillet-Will, N[icolas] Pietri, L. Wibratte [BPPB]. — Station d'émission : édifiée à Khaldé, 15 km sud de Beyrouth. Station de réception située à Raz Beyrouth, 2 km ouest de Beyrouth. Bureau central : situé à Beyrouth, r. Fakri-Bey.

Exploitation de postes radiotélégraphiques en Orient. (18-48491)

SYRIE-LIBAN : QUINZE ANS DE MANDAT
(*La Correspondance d'Orient*, janvier 1938)

En 1921, la Société Radio-Orient, fondée sous les auspices de la Compagnie générale de télégraphie sans fil [CSF], avec le concours du groupe de la Banque de Syrie et dû. Grand-Liban, commença l'installation d'un poste radiotélégraphique en. relation directe avec Sainte-Assise. Terminé en 1922, ce poste entra en exploitation. Actuellement, la Société Radio-Orient assure les relations directes avec Paris, Londres, Bruxelles, Berlin, Rome, Vienne, Budapest, Belgrade, Bucarest, Varsovie, Bagdad, Téhéran, Saïgon, Tokyo, New-York, Cayenne et Stanley-Ville. Pour répondre au développement continu du trafic, la société a dû, au cours des dernières années, accroître sensiblement l'importance de ses stations d'émission et de réception situées aux portes de Beyrouth.

RADIO-ORIENT
(*Le Journal des débats*, 7 juin 1939)

La société a réalisé en 1938 un bénéfice net de 4.347.995 francs contre 1.932.655 francs en 1937. Le bénéfice disponible est de 5.362.194 francs contre 2 millions 887.085 francs. Le conseil proposera de porter le dividende à 220 francs par action A et B (dont 35 francs ont été versés à titre d'acompte le 29 octobre 1938) contre 100 fr., et de distribuer aux parts 51 fr. 046 contre 18 fr. 25.

Les actionnaires sont convoqués en assemblée extraordinaire, à l'issue de l'assemblée ordinaire, pour décider la réduction du capital social, actuellement de 6.739.000 francs à 3.369.500 francs par remboursement aux actions A et B d'une somme en espèces de 250 francs par action. La valeur nominale des actions serait, de ce fait, réduite de 500 fr. à 250 francs.

Annuaire Desfossés 1940, p. 1387 :

RADIO-ORIENT

Conseil d'adm. : H. Bousquet, pdt ; E. Girardeau, v.-pdt ; M. Bérard, baron J. de Gunzburg, R. Julien-Labruyère⁴, A. Julien-Laferrière, Armand Jullien, R. Legrand, N. Piétri, comte F. Pillet-Will.

Commissaires des comptes : M. Henrion, A. Couly.

RADIO-ORIENT
(*Le Journal*, 14 décembre 1941)

Bénéfice net de l'exercice 1940 : 6.565.849 francs contre 7.924.867 francs pour l'exercice précédent. Dividende proposé à l'assemblée du 19 décembre : 275 francs brut par actions A et B, et 72 fr. 303 par part contre, respectivement, 400 francs et 104 fr. 945. Un acompte de 250 francs par actions A et B et de 65 fr. 284 par part ayant été déjà payé le 4 décembre dernier, le solde brut ferait de 25 francs par action et de 7 fr. 019 par part.

⁴ René-Julien LABRUYÈRE, puis René JULIEN-LABRUYÈRE (1875-1951): ancien officier de marine, rédacteur au *Journal des débats*, administrateur des Services contractuels des Messageries maritimes (1921) et de diverses sociétés. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

Nouvelles financières
RADIO-ORIENT
(*Le Journal des débats*, 12 décembre 1942)

Usant de la faculté qui lui est donnée par l'art. 44 des statuts, le conseil d'administration, de la Société a décidé la mise en paiement, à compter du 30 novembre 1942, d'un acompte de dividende brut de 200 francs par action « A » et « B ». et de 51.fr. 244 par part.

Cette décision a été prise en considération, d'une, part, des bénéfices réalisés du 1^{er} janvier au 15 juin, 1941, date à laquelle les relations avec le Centre de Beyrouth ont été suspendues du fait des opérations militaires dans le ProcheOrient, d'autre part, de l'importance du report à nouveau de l'exercice précédent qui s'élève à fr. 2.202.458,12 et compte tenu des disponibilités de trésorerie.

Cet acompte sera payable, sous déduction de la taxe du revenu, soit à raison : de 140 francs pour les actions « A » et « B » nominatives ou au porteur. de 33 fr. 87 pour les parts nominatives ou au porteur, contre remise du coupon n° 22 pour les actions « B » au porteur, du coupon. n° 11 pour les parts au porteur et sur la présentation et contre l'estampillage des certificats pour les actions « A » et « B » et les parts nominatives à la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB], 3, rue d'Antin à Paris et 37, cours Pierre-Puget à Marseille (Bouches-du-Rhône), à la Banque franco-japonaise, 33, rue Cambon, à Paris.

L'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 16 décembre 1942 à 17 h. 30, a pour objet de constater que le bilan de l'exercice 1941 ne pourra être présenté à l'approbation de l'assemblée tant que la reprise des relations avec le Proche-Orient ne permettra pas d'arrêter définitivement les comptes dudit exercice.

Annuaire Desfossés 1945, p. 417 :

Radio-Orient

Conseil d'adm. : M. Bérard, pdt ; Armand Jullien, v.-pdt ; J. de la Chevrelière, A. Jahan ⁵, R. Julien-Labruyère, R. Legrand, Cie générale de T.S.F. Directeur général : M. E. Girardeau.

Commissaires des comptes : M. Henrion, A. Couly.

Annuaire Desfossés 1948, p. 1534 :

Radio-Orient

Conseil d'adm. : M. Bérard, pdt ; Armand Jullien, v.-pdt ; J. de la Chevrelière, A. Jahan, R. Julien-Labruyère, R. Legrand, Cie générale de T.S.F. Directeur général : M. E. Girardeau, R. Busson, J. Salem, J. de Gunzburg.

Commissaires des comptes : M. Henrion, A. Couly.

1950 : CAPITAL PORTÉ À 70.541.250 FR.

⁵ Albert Jahan (Rochefort-sur-Mer, Charente-Inférieure, 4 avril 1890-?) : frère cadet d'Henry Jahan (1887-1980), dirigeant de la Banque de Paris et des Pays-Bas, et frère aîné de Louis Jahan (1896-1989), administrateur des Moulins du Maghreb et autres sociétés marocaines. Marié en 1921 à Lucienne de Boisdeffre. Six enfants. Ingénieur E.C.P. secrétaire général des Chaux, ciments et matériaux de construction au Maroc.



Coll. Serge Volper

RADIO-ORIENT

Société anonyme

au capital social : 6 millions de fr.

divisé en 56.433 actions de 1.250 fr. chacune
Statuts déposés chez M^e Dufour, notaire à Paris.

Siège social à Paris

R.C. Seine N° 206.864 B

ACTION B DE 1.250 FRANCS AU PORTEUR

entièrement libérée

Le président du conseil d'administration : Girardeau

Par délégation du conseil d'administration : —

Société financière d'impressions

Annuaire Desfossés 1953, p. 1271 :

Conseil d'adm. : M. E. Girardeau, pdt ; Armand Jullien, v.-pdt ; R. Tabouis, adg ; M. Bérard, J. Girard, J. de Gunzburg, P. Mallet, P. de Thomasson, J. de la Chevrelière, J. Salem, Cie générale de T.S.F. , adm.

Commissaires des comptes : M. Henrion, A. Couly.

RADIO-ORIENT

[Desfossés 1956/1231]

Siège social : Paris, 79, bd Haussmann.

S.A., 6 déc. 1922 (reprise concession accordée en déc. 1921 à la CSF).

Conseil d'administration

Girardeau (Émile)[1882-1970][Polytechnicien. 1918 : fdt CSF⁶], 127 (BPPB), 1223 (CSF), 1225 (Frse câbes télégraph.), 1228 (pdt Radio-France), 1231 (pdt Radio-Orient), 1285 (CGE).

⁶ 6 novembre 1922. — La Société française de radiodiffusion, dirigée par Émile Girardeau, a inauguré les émissions du premier émetteur privé de Paris après avoir obtenu l'autorisation des PTT.

Jullien (Armand)(1893-1981)[ép. Geneviève Nivard][nommé en 1937 dir. adj. BPPB], 127 (BPPB), 359 (Ch. fer Maroc), 365 (Ferm. ch. fer tunis.), 379 (Smyrne-Cassaba), 413 (Tram.+autob. Casa.), 494 (STEF), 1223 (CSF), 1228 (Radio-France), 1231 (v.-pdt Radio-Orient)), 1313 (SMD), 1721 (pdt Cie gén. col.), 1722 (pdt Cie gén. Maroc), 1737 (Cie lyonn. Madag.), 1809 (Caout. Mékong), 1835 (Nossi-Bé), 1839 (pdt Tabacs au Maroc).

Tabouis (Robert)(ép. Geneviève, chroniqueuse), 1223 (CSF), 1226 (Frse radio-électrique), 1228 (v.-pdt Radio-France), 1231 (adg Radio-Orient).

Berard (Maurice)[1891-1985][Ép. Yolande de Loys de Chandieu][anc. patron de la Bq de Syrie et du Liban, filiale de la Bq Ottomane, donc de BPPB], 127 (BPPB), 1228 (Radio-F.), 1231 (Radio-Orient).

Gunzburg (Alain de) [/ox](fils de Jean+Madeleine Hirsch. Ép. Minda Bronfman. Distingué d'Alexis par Coston, SD), 1231 (Radio-Orient).

Hoche (L.), 1231 (Radio-Orient).

Mallet (Philippe)(1902-1986)[Fils de Raoul (1863-1937), adm. du PLM, de la Banque ottomane, de la Banque de Syrie et du Liban, des assurances Le Phénix...], 106 (Bq Syrie+Liban), 216 (Bq ottomane), 320 (Latonia), 486 (Docks-entrepôts du Havre), 703 (Docks pétroles d'Ambès), 1231 (Radio-Orient), 1722 (Cie gén. Maroc), 2288 (Lip).

Mireaux (Émile)(1885-1969. Cté des forges, dir. du *Temps*, juillet-sept. 1940 min. instruc. publique), 923 (Forges+At. de la Vence et de la Fournaise), 1231 (Radio-Orient).

Salem (J.)[probablement fils de Raphaël Salem, anc. s.-dir. BPPB], 106 (Bq Syrie+Liban), 1231 (Radio-Orient), 2029 (Grds hôtels Levant).

Thomasson (Paul de)[1894-1973][marié en 1924 à Thérèse Thureau-Dangin, fille de Jean Thureau-Dangin, député (1929-1935), puis sénateur (1935-1942) de la Seine-Inférieure][inspecteur des finances, dir. (1927), puis dir. gén. (1931) de l'Union des mines, dir. de L'Urbaine-Vie (1934), puis de la Banque de Paris et des Pays-Bas (1938), son représentant à la Banque de Syrie et du Liban, à la Banque ottomane, à la CSF, à Radio-France, à la Cie gén. des colonies, à la Cie gén. du Maroc, aux Ch. de fer du Maroc oriental... En disgrâce à la Libération. Repêché en 1950 par la Banque de l'Indochine avec rang de dir. gén. adj.], 201 (BIAN), 207 (BCA), 221 (Sudaméris), 227 (Bq fr.-ch), 334 (Midi), 379 (Smyrne-Cassaba), 870 (HF Chiers), 1231 (Radio-Orient), 1361 (EEIC), 1617 (DTP), 2284 (Un. des mines : nommé adm. le 1^{er} janvier 1956).

Mazeaud (Ch.), 1226 (Sté française radio-électrique), 1231 (secr. gén. Radio-Orient).

OBJET : La reprise à la Cie générale de Télégraphie Sans Fil [CSF] fondatrice, et l'exécution du contrat du 1^{er} décembre 1921 entre elle et le Haut-commissaire de la République Française en Syrie et au Liban, relatif à la construction, à l'entretien et à l'exploitation des installations radioélectriques. Station Radio-Electrique à Beyrouth.

CAPITAL SOCIAL : 70.541.250 fr. divisé en 56.433 act. de 1.250 fr. dont 12.000 act. À obligatoirement nominatives et 44.433 actions B. À l'origine, 8 millions, ramené par l'annulation d'actions rachetées en 1927 à 7.550.000 fr. ; en 1932 à 7.300.000 fr. ; en 1933 à 7 millions ; en 1934 à 6.800.000 fr. ; en 1935 à 6.739.000 fr. ; puis par un remboursement de 250 fr. par action, de 500 fr. à 3.369.500 fr. en 1939. Porté en 1949 à 4.702.750 fr, à, la suite de la conversion en actions « B » des parts de fondateurs, à raison d'une action de 250 fr. pour 3 parts, puis de 4.702.750 fr. à 23.513.750 fr., par incorporation de réserves et élévation de 250 fr. à 1.250 fr. du nominal des actions « A » et « B ». Porté en 1950 à 70.541.250 fr. par l'incorporation au capital d'une somme de 47.027.500 fr. prélevée sur les réserves et la création de 37.622 actions nouvelles de 1.250 fr. (8.000 « A » et 29.622 « B ») réparties gratuitement (2 pour 1).

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Dividende total
1942	3.696	3.861
1943	3.147	3.806
1944	5.236	4.913
1945	7.173	6.905
1946	13.592	15.633
1947	19.634	19.832
1948	63.936	37.740

1949	97.771	54.127
1950	79.655	75.894
1951	85.126	76.768
1952	84.758	76.803
1953	69.738	75.301
1954	76.528	75.919

MIREAUX Émile Bernard [° /x0]. Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. Né à Mont-de-Marsan, le 21.8. 1885 [† 1969]. F. : de Louis, officier, et de Maria Dalier. M. : le 2.8.1932, à Paris, avec Marthe Jouard. Enf. : Françoise, Bernadette, Marie-José et Geneviève. Et. : Lycée Lakanal. Gr. : agrégé d'hist. et de géogr. Carr. : prof. de lycée, prof. *Inst. fr. Madrid*, agrégé préparateur Éc. normale sup., dir. Soc. d'ét. et d'informations écon. [Cté des forges], dir. journal « Le Temps » [12 juillet-6 sept. 1940 min. Instruc. publique. V. Paxton, *FV*, 156n, 158. Noguères, *Procès Pétain*, 169]. P.i. : « Les poèmes homériques et l'histoire grecque », « La reine Bérénice », « La vie quotidienne au temps d'Homère », « Le Moyen Age » dans « Neuf siècles de littérature française », « Une province française au temps du Grand Roi : la Brie ». Décor. : com. O. nat. Légion d'hon., com. O. des Palmes acad., com. O. du Mérite agric., div. O. étr. Membre : de l'Inst. A. : 22, av. de Neuilly, 92 Neuilly-sur-Seine, France.

INTRA-BANK
M. Beidas compte ses amis
par Maurice Roy
(*L'Express*, 24 octobre 1966)

[...] Au Liban même, elle contrôle le port de Beyrouth, la compagnie d'aviation Middle East [avec Air France], Radio-Orient [avec la CSF], les grands hôtels, plusieurs industries. [...]
